

le quatorzième jour du mois d'adar, et ils tuèrent trois ceuts hommes dans Suse, sans vouloir rien prendre de leur bien.

16 Les Juifs se tinrent aussi prêts pour la défense de leur vie dans toutes les provinces qui étaient soumises à l'empire du roi; et ils tuèrent leurs ennemis et leurs persécuteurs en si grand nombre que soixante et quinze mille hommes furent enveloppés dans ce carnage, sans qu'aucun des Juifs touchât à leur bien.

17 Ils commencèrent tous à tuer leurs ennemis le treizième jour du mois d'adar, et ils cessèrent au quatorzième; ils firent de ce jour une fête solennelle, et ils ordonnèrent qu'elle serait célébrée dans tous les siècles suivans avec joie et par des festins.

18 Mais ceux qui étaient dans la ville de Suse avaient fait le carnage pendant le treizième et le quatorzième jour de ce même mois, et n'avaient cessé qu'au quinzième. C'est pourquoi ils le choisirent pour en faire une fête solennelle de festins et de réjouissances publiques.

19 Les Juifs qui demeuraient dans les bourgs sans murailles et dans les villages choisirent le quatorzième jour du mois d'adar, pour être un jour de festin, dans lequel ils font une grande réjouissance, et s'envoient les uns aux autres quelque chose de ce qui a été servi dans leurs festins.

20 Mardochée eut donc soin d'écrire toutes ces choses, et en ayant fait une lettre, il l'envoya aux Juifs qui demeuraient dans toutes les provinces du roi, soit dans les plus proches ou dans les plus éloignées,

21 afin que le quatorzième et le quinzième jour du mois d'adar leur fussent des jours de fête, qu'ils célébrassent tous les ans à perpétuité par des honneurs solennels:

22 parce que ce fut en ce jour-là que les Juifs se vengèrent de leurs ennemis, et que leur deuil et leur tristesse furent changés en une réjouissance publique. C'est pourquoi il voulut que ces jours fussent des jours de festin et de joie, qu'ils s'envoyassent les uns aux autres des mets de leur table, et qu'ils y fissent aux pauvres de petits présens.

23 Les Juifs établirent donc une fête solennelle de tout ce qu'ils avaient commencé de faire en ce temps-là, selon l'ordre que Mardochée leur en avait donné par ses lettres

24 Car Aman fils d'Amadath de la race d'Agag, ennemi déclaré des Juifs, avait formé le dessein de les perdre, de les tuer, et de les exterminer, et il avait jeté pour cela le phur, c'est-à-dire, le sort en notre langue.

25 Mais Esther alla ensuite trouver le roi: elle le supplia de prévenir le mauvais dessein d'Aman par une nouvelle lettre,

et de faire retomber sur sa tête le mal qu'il avait résolu de faire aux Juifs. En effet le roi fit pendre Aman à une croix, aussi bien que tous ses fils.

26 C'est pourquoi depuis ce temps-là ces jours ont été appelés les jours de phurim; c'est-à-dire, les jours des sorts, parce que le phur, c'est-à-dire, le sort, avait été jeté dans l'urne. Et cette lettre, ou plutôt ce livre, contient tout ce qui se passa alors.

27 Les Juifs donc en mémoire de ce qui avait été concerté contre eux, et de ce grand changement qui était arrivé ensuite, s'obligèrent, eux et leurs enfans, et tous ceux qui voudraient se joindre à leur religion, d'en faire en ces deux jours une fête solennelle, sans que personne pût s'en dispenser, selon qu'il est marqué dans cet écrit, et ce qui s'observe exactement chaque année aux jours destinés à cette fête.

28 Ce sont ces jours qui ne seront jamais effacés de la mémoire des hommes, et que toutes les provinces d'âge en âge célébreront par toute la terre. Et il n'y a point de ville en laquelle les jours de phurim, c'est-à-dire, les jours des sorts, ne soient observés par les Juifs et par leurs enfans, qui sont obligés de pratiquer ces cérémonies.

29 La reine Esther fille d'Abihail et Mardochée Juif écrivirent encore une seconde lettre, afin qu'on eût tout le soin possible de faire de ce jour une fête solennelle dans toute la postérité,

30 et ils envoyèrent à tous les Juifs qui demeuraient dans les cent vingt-sept provinces du roi Assuérus, afin qu'ils eussent la paix et qu'ils reçussent la vérité,

31 en observant exactement ces jours solennels des sorts, et les célébrant en leur temps avec grande joie. Les Juifs s'engagèrent donc, selon que Mardochée et Esther l'avaient ordonné, à observer, eux et toute leur postérité, ces jours solennels du sort, en jeûnant et en adressant leurs cris à Dieu,

32 et à recevoir tout ce qui est contenu dans ce livre qui porte le nom d'Esther.

CHAPITRE X.

Grandeur d'Assuérus. Puissance de Mardochée.

1 Or le roi Assuérus se rendit toute la terre et toutes les îles de la mer tributaires.

2 Et l'on trouve écrit dans le livre des Mèdes et des Perses quelle a été sa puissance et son empire, et le haut point de grandeur auquel il avait élevé Mardochée,

3 et de quelle sorte Mardochée Juif de nation devint la seconde personne dans l'empire du roi Assuérus, comme il fut grand parmi les Juifs, et aimé généralement de tous ses frères, ne cherchant qu'à faire du bien à sa nation, et ne parlant que pour procurer la paix et la prospérité de son peuple.